

LES AXES DES COUPES SONT REPRESENTES SUR LE PLAN PA4

Terrain naturel
La hauteur des constructions est limitée à 7.00 m à l'égout de la construction
H = 7.00m / TN
La hauteur des annexes est limitée à 3.50 m en limite séparative:
H = 3.50m / TN

Apport de terre saine de 1 m dans les jardins privatifs

Département de l'HERAULT
COMMUNE de VENDARGUES
1 Rue du Moulin
Section AS

LES JARDINS D'ONDINE



ZI Les Portes Dominiennes
RN 113 - 34741 VENDARGUES
Tel : 04.67.79.88.11 Fax : 04.67.79.84.91

PA5.1 - VUES ET COUPES

ECHELLE : 1/250
Dossier N°17_065

Bbass
GÉOMÈTRE-EXPERT

Bbass
NET VRD

Selarl de Géomètres Experts Foncier DPLG
205 Avenue des Gardians - 34160 CASTRIES
Tel : 04.67.87.31.93 Fax : 04.67.16.48.47
Email : vrd-castries@bbass.fr - Site : www.bbass.fr

DATE
24/09/2019

MODIFICATIONS

REALISATION
LEVE
DAO
JRV

CONTROLE
FB

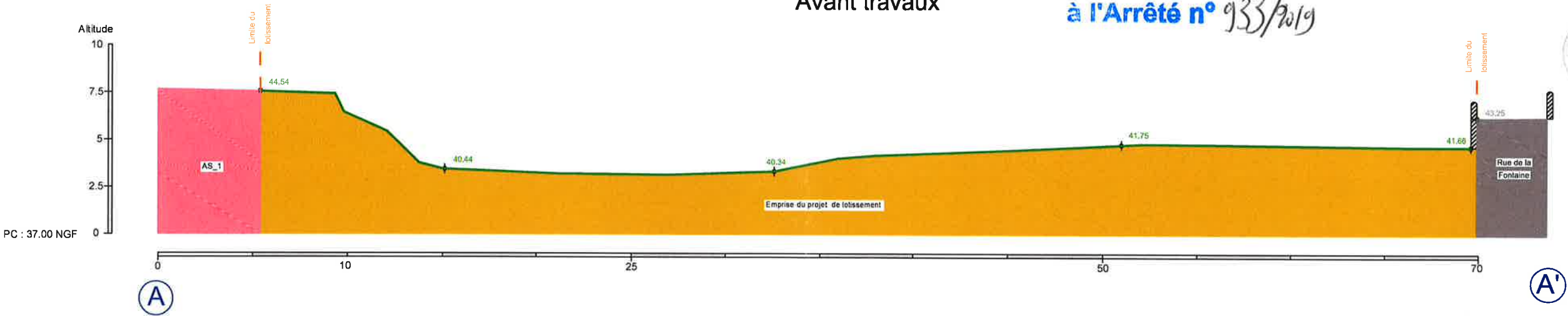
Fichier H:\2017\17_065_VENDARGUES Hectare S.A\PROJET\PA sept2019\17_065-PA.dwg

3432719M0001

17 DEC. 2019

COUPE A-A'
Avant travaux

Pièces jointes
à l'Arrêté n° 933/2019



COUPE A-A'
Après travaux

